

Objetek de Ti an Oll - Aller vert Conditions de fonctionnement

Pourquoi une objetek ?

L'objectif est de promouvoir l'usage des objets plutôt que leur possession et d'encourager la solidarité et la confiance entre les personnes.

Un objectif écologique sous-tend également cette action : améliorer la circulation des objets plutôt que leur achat, montrer que la transition environnementale peut se réaliser à une petite échelle et de façon positive.

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un **service de mise en relation entre un prêteur et un emprunteur**, qui fixent librement les modalités du prêt de l'objet. Toute la transaction est réalisée entre le prêteur et l'emprunteur (modalité de prêt, caution...).

L'association Ti an Oll ne peut être tenue pour responsable des éventuels défauts de qualité du matériel prêté, ni d'un retard de prêt ou non-retour d'un objet. Son rôle se limite à l'organisation du service et à la mise en relation des parties. En cas de manquement aux devoirs énoncés ci-dessous, l'association Ti an Oll se réserve le droit de refuser l'accès au service du prêteur ou de l'emprunteur.

Conditions d'accès :

- Ce service est **gratuit et réservé aux particuliers** (prêteurs et emprunteurs) pour leur usage personnel et occasionnel (pas d'utilisation intensive).
- **Pour y avoir accès, il faut être à jour de sa cotisation annuelle au centre social Ti an Oll / Courte Echelle** (prêteur et emprunteur)
- Pour emprunter, il faut, en outre, **avoir signé ces conditions de fonctionnement et les adresser par mail au groupe Aller vert : objetek@mailo.com.**
- L'emprunteur s'engage à **disposer d'une assurance “Responsabilité civile” à jour**, afin d'être couvert en cas de dommages causés à des tiers lors de l'utilisation d'un objet prêté et en vérifier les modalités de couverture.

Fonctionnement du service :

- La liste des objets disponibles est consultable sur le site de Ti an Oll ou à l'accueil
- Une fois les formalités d'accès au service réalisée (cotisation à jour, signature des conditions), l'emprunteur adresse un mail au groupe Aller vert pour demander les coordonnées du prêteur de l'objet : objetek@mailo.com
- Une fois les coordonnées obtenues, l'emprunteur contacte le prêteur et se met d'accord avec lui sur les modalités du prêt (durée du prêt, type d'utilisation envisagée...).

La réalisation du prêt s'effectue ensuite entre les parties, sans l'intervention de Ti an Oll. En cas de problème sur le prêt, le prêteur et l'emprunteur s'arrangent entre eux.

Un système de caution en ligne est possible via le site payant <https://www.swikly.com/>. Une fiche de prêt indicative est disponible en annexe pour vous aider à organiser le prêt.

Conditions d'utilisation des objets :

L'utilisation des objets est réservée à l'adhérent de Ti an Oll ou de La Courte Echelle qui a fait le prêt. Il est seul responsable du bon usage de l'objet, de sa bonne conservation et des éventuels dommages qui pourraient être causés par le matériel emprunté.

Devoirs des parties :

Le prêteur :

- s'engage à remettre un objet en bon état de fonctionnement, sûr et régulièrement entretenu
- donnera toutes les indications sur le fonctionnement de l'objet (notice notamment) et les précautions à adopter (port de protections par exemple)
- se mettra d'accord avec l'emprunteur sur la garantie du prêt (caution) et la couverture de dommages éventuels. Nous conseillons une caution correspondant au coût du remboursement de l'objet en cas de non restitution ou de dommage irréversible causé par l'emprunteur.
- contrôlera le fonctionnement de l'objet à son retour
- fixera la durée du prêt de l'objet et les conditions de prêt (lieu de rendez-vous, modalité de retour, fourniture ou non des consommables de l'objet...)

L'emprunteur

- est responsable de la bonne conservation de l'objet prêté et assume les dégâts que l'objet pourrait subir lors de son utilisation (réparation, remplacement, dédommagement).
- s'engage à rendre l'objet dépoussiéré et nettoyé, sans traces de l'utilisation effectuée (appareils vidés, batteries rechargées par exemple)
- doit savoir s'il est en capacité d'utiliser l'objet prêté, en toute sécurité, et d'en cesser l'usage en cas de doute
- s'engage à ne pas louer et ne pas mettre à disposition de tiers les objets et outils mis à disposition.

J'atteste être adhérent de Ti An Oll ou de La Courte Échelle et être à jour de ma cotisation.

J'atteste être titulaire d'une assurance responsabilité civile et être à jour de ma cotisation.

J'atteste avoir lu ces conditions de fonctionnement et les accepter intégralement.

Fait à , le

Signature :

Objetek de Ti an Oll - Aller vert

Fiche de prêt

Cette fiche de prêt est indicative. Elle a pour objectif de recenser les points à échanger pour la bonne réalisation du prêt.

Prêt

Nom de l'objet :

Date du prêt :

Date de retour au prêteur :

Motif du prêt :

Emprunteur

Prénom Nom :

Téléphone :

Adresse :

Prêteur

Prénom Nom :

Téléphone :

Adresse :

Objet

Garantie demandée :

Précisions sur l'usage de l'objet (précautions, consommables...) :

Eléments remis (sacoche, protections,...) :

Etat au départ :

Etat au retour :